



Fédération des chambres  
de commerce du Québec | **fccq**

**Communiqué de presse**  
**Pour diffusion immédiate**

## **Le projet du Massif en péril : qu'est-ce que 10 millions de dollars en comparaison de toutes les retombées positives qui seront engendrées?**

**Montréal, le 29 juin 2006** – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) joint sa voix à celle des organismes socio-économiques de la région de Charlevoix afin d'inciter le gouvernement fédéral à égaliser la participation financière du gouvernement du Québec dans le projet du « Territoire le Massif, soit un investissement de 30 millions de dollars, et d'investir les 10 millions de dollars manquant afin que ce projet structurant puisse voir le jour.

En effet, la FCCQ rappelle que le projet du « Territoire le Massif » est extrêmement important, tant pour l'amélioration de l'offre touristique de la région – une offre qui s'inscrit dans le respect des visées écotouristiques de Charlevoix – que pour les effets positifs qui seront engendrés sur l'économie de la région, dont la création de plus de 600 emplois permanents et des retombées économiques annuelles pouvant atteindre 60 millions de dollars.

De plus, sur les 230 millions de dollars nécessaires à la réalisation du projet, le promoteur assumera près de 70 % des investissements financiers, la participation gouvernementale se résumant au financement des infrastructures afférentes au projet. Cet investissement, selon le promoteur, serait récupéré au plus tard d'ici 10 ans, en tenant compte de toutes les retombées directes et indirectes.

« Ce projet est d'autant plus bénéfique pour l'économie québécoise qu'il constitue un très bel exemple de mobilisation et de concertation dont toutes les régions du Québec pourraient s'inspirer. De plus, à un moment où il devient de plus en plus difficile de développer des projets au Québec, la concrétisation du projet du « Territoire le Massif » viendrait apporter un vent de fraîcheur pour la valorisation de l'entrepreneuriat québécois », de déclarer la présidente-directrice générale de la FCCQ, Françoise Bertrand.

### **À propos de la FCCQ**

Grâce à son vaste réseau de 164 chambres de commerce, la FCCQ représente 57 000 membres exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises au Québec, la FCCQ est l'ardent défenseur des intérêts de ses membres au chapitre des politiques publiques, favorisant ainsi un environnement d'affaires innovant et concurrentiel.

- 30 -

Pour plus d'information :

Louis-Alexandre Lacoste  
Directeur des communications  
Fédération des chambres de commerce du Québec  
Tél. : (514) 844-9571, poste 3240  
Cell. : (514) 953-5188